

ECO

SAVOIE MONT BLANC



COMPRENDRE SA RÉGION

5,00 € - N°11 - 17 MARS 2023 - ÉDITION 74

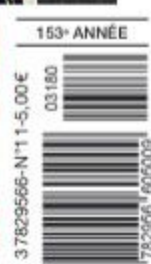
Rémi Forsans

« LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST UN IMPÉRATIF »

**RENOUVELABLE
TOTALÉNERGIES
VEUT SE FAIRE
UNE PLACE AU SOLEIL**

CINÉMA
**LE PUBLIC REVIENT
DANS LES SALLES**

CONSTRUCTION
Alpes Préfa,
un nouveau
groupe





BIO EXPRESS

11 novembre 1963
Naissance à Paris

1982-1986
Études en mathématiques et commerce

1986
Crée sa première entreprise (Quai 34/Cycl'in). Il dirigera ensuite plusieurs structures (F2, Mistral France, Boards & More France...)

2004
Vice-président d'EuroSima (association des industriels du surf) et président-fondateur de la division "montagne", à Annecy, qui, en 2009, devient OSV (Outdoor Sports Valley), qu'il dirige jusqu'en 2016

2016
Crée et préside Baouw (nutrition sportive)

2019
Ingénieur territorial Grand Annecy (mission "économie environnementale")

2022
Cofonde l'association Idée

parce qu'elle fait partie de leurs priorités, même si elle est en bas de la pile et que la fin du mois prend vite le pas sur la fin du monde. Les dirigeants sont souvent désemparés quand il faut mettre des actions en place.

Après un an d'existence, quel bilan ?

L'association, en forte croissance, totalise 70 membres, parmi lesquels, on peut citer Ubisoft, Somfy, Salomon, Maped, Picture, Biocoop, Vignier, Banque populaire Aura, AFB, Haute-Savoie Habitat...

Concrètement, nous commençons à livrer les solutions développées en 2022, dont une veille et un webinar sur le droit

environnemental, un bilan GES à tarif mutualisé. Des formations continues sont désormais disponibles pour sensibiliser les salariés au climat, à l'énergie, à la mobilité, à la communication et à la méthode du bilan carbone.

Des commissions d'experts ont aussi vu le jour sur des sujets en lien avec les besoins des adhérents (sobriété, mobilité, circularité, label "B Corp"...), ainsi que des partenariats, notamment avec Asters pour la biodiversité et les certificats carbone, et avec Thésame, qui nous héberge... Nous devrions annoncer des collaborations prochaines avec les Fips [Forces industrielles des Pays de Savoie,

NDLR] et le réseau Green [en vallée de l'Arve, NDLR]. Par ailleurs, Idée est membre du comité de pilotage de BoucL Énergie (autoconsommation solaire collective) pour développer les énergies renouvelables en Haute-Savoie. Bientôt, nous proposerons à nos membres services et achats mutualisés (panneaux solaires, bornes de rechargement, etc.).

Comment êtes-vous financés ?

Notre budget (45 000€ en 2022, 80 000€ en 2023) est exclusivement assuré par les adhésions des entreprises membres. Initialement, Jean-Luc Rigaut, ex-président du Grand Annecy, nous avait octroyé une subvention de 150 000 euros, mais la mandature a changé et les conditions d'attribution aussi. Comme nous avons souhaité garder notre indépendance, la subvention ne nous a pas été versée. Elle serait bien utile pour accélérer et offrir aux entreprises le soutien indispensable à la transition du territoire, aux côtés des collectivités. Sur le plan organisationnel, l'association compte trois prestataires et deux bénévoles très impliqués au quotidien, que sont Denis Maugain (ex-directeur RSE de Somfy), le président, et moi-même, administrateur en charge de l'opérationnel.

Quels sont vos projets ?

Nous voulons étendre nos actions aux dix points définis dans notre feuille de route, pour aller plus loin et alimenter l'exemplarité. Notre seule ambition est de faire de la transition écologique la priorité absolue pour notre économie et notre territoire. Dans cette logique, nous souhaitons accompagner la création d'une filière de séquestration carbone, parce qu'une fois qu'on aura fait tout ce qu'il fallait en matière de sobriété, il faudra compenser et séquestrer le carbone restant. Cela peut se faire de multiples façons : avec les puits à carbone naturels, la captation atmosphérique ou l'enfouissement dans le sol... avec l'idée d'un appel à projets pour attirer des scientifiques ou des talents.

Enfin, sur le plan personnel, si vous deviez vous définir en quelques mots...

Je dirais que je suis un bâtisseur passionné. J'embarque autour de moi, surtout lorsqu'il s'agit d'une cause d'intérêt général. ■

Rémi Forsans

« La transition écologique est un impératif »

COFONDATEUR DE L'ASSOCIATION IDÉE, QUI PRÔNE UNE ÉCONOMIE ENVIRONNEMENTALE, RÉMI FORSANS EST UN MULTI-ENTREPRENEUR ENGAGÉ QUI A FAIT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SON CHEVAL DE BATAILLE. SELON LUI, LES ENTREPRISES SONT CONSCIENTES DE L'ÉTENDUE DU DÉFI ET DE SON URGENCE, MAIS NE RÉALISENT PAS TOUJOURS L'AMPLEUR DES ENJEUX.

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA REY

Le dérèglement climatique s'accélère. Ici, plus qu'ailleurs ?

Nous sommes dans un pays où ce dérèglement s'aggrave, avec des températures qui atteignent +1,7°C par rapport à 1850, alors que la moyenne mondiale est de +1,1°C. Dans les Alpes, c'est encore plus flagrant : +2,2°C. Nous avons perdu trente jours de neige en cinquante ans. La Cop21, qui s'est conclue en 2015 par l'Accord de Paris (ratifié par 191 pays), a fixé un seuil en dessous des +1,5°C pour contenir le réchauffement de la planète. Au-delà, les effets seront irréversibles. Par exemple, à +2°C, la fonte du permafrost dégraderait du méthane, trente fois plus puissant que le CO₂ en potentiel de réchauffement global (PRG).

L'objectif de réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 est-il bien intégré par les entreprises ?

Pour faire face à ses engagements, l'État fait évoluer la réglementation à coups de lois et de décrets. Derniers en date : la loi Agec, votée en 2020, qui oblige les entreprises à limiter le gaspillage, les emballages, et à mettre en place des circuits de recyclage; et le décret tertiaire (article 75 de la loi Elan), fin 2022, qui contraint des entreprises du secteur tertiaire à baisser leur consommation énergétique de 40 % d'ici à 2030.

Ces lois préfigurent ce qui va se produire dans les années à venir et les entreprises qui ne seront pas dans les clous seront sanctionnées.

Marqueur de cette évolution, la Banque de France doit mettre en place un nouveau système de cotation qui intégrerait, dès 2024, des critères environnementaux. Une entreprise peu respectueuse en la matière pourrait donc avoir plus de mal à obtenir un crédit. Il s'agit là d'un véritable tsunami, quand aujourd'hui beaucoup de sociétés ne se sont même pas posé la question. De la même manière, celles qui n'ont pas engagé leur transition peinent à recruter des salariés, qui se recentrent de plus en plus sur la recherche de sens.

Justement, ne voient-elles pas cette transformation comme une menace ?

La sentence sera sans appel. Une entreprise, qui n'agit pas aujourd'hui, pourrait disparaître d'ici cinq à dix ans. Nombreuses sont celles à considérer cette transformation pourtant inévitable comme un écueil, alors qu'il s'agit, selon moi, d'une vraie opportunité économique et écologique. Notre *business model* actuel met en péril le futur de l'humanité, la vie sur terre telle qu'on la connaît. Cette transformation doit nous permettre de réduire notre empreinte et de changer nos valeurs sur le plan sociétal, économique, et, plus largement, les comportements humains. L'émergence des entreprises à mission ou régénératives l'atteste.

Quel est le diagnostic en Pays de Savoie ?

Nos dirigeants et élus sont-ils des "dilettantes" du climat ?

Notre territoire se réchauffe et se transforme

plus vite. Il n'y a qu'à constater la pénurie d'eau, les grosses variations de températures, les phénomènes de pollution, les glaciers qui fondent à vue d'œil...

Mais nous avons la chance de vivre sur un des territoires les plus entrepreneuriaux, où évoluent des filières économiques endémiques. Nous avons tous les ingrédients d'une transformation réussie en faveur d'une économie régénératrice. Encore faut-il s'en donner les moyens ! Car il existe un vrai décalage entre perception et action. Il manque une dynamique pour enclencher cette transition écologique. Les élus, comme les entreprises, se sont installés dans une certaine routine confortable, forts de notre succès économique.

D'où la création d'Idée, pour qu'ils passent à l'acte ?

Fort de ce constat et de cette inertie, et considérant que l'entreprise est une des causes du dérèglement climatique, j'ai œuvré en collaboration avec dix-sept autres chefs d'entreprise pour faire en sorte que l'entreprise soit aussi une solution. Nous entendons faire de l'entrepreneuriat un levier de transformation.

Créer cette association, qui vise une économie environnementale, était une nécessité, car je suis convaincu qu'une économie qui ne tient pas compte de l'écologie nous entraîne vers la fin du monde tel qu'on le connaît, et qu'une écologie qui n'intègre pas l'économie nous mène tout droit au chaos. Idée a donc pour mission d'accompagner la transition écologique des entreprises